

CONFERENCE HABITAT III – VERS LA DEFINITION D’UN NOUVEL AGENDA URBAIN EN 2016

Vingt ans après la conférence d’Istanbul en 1996, Habitat III constituera un événement majeur sur la problématique du logement et du développement urbain, dans un contexte marqué par les nouveaux défis liés à l’urbanisation. Depuis 2007 en effet, plus de la moitié de la population mondiale vit désormais en ville. En 2030, ce chiffre atteindra 60% de la population mondiale, soit 5 milliards d’habitants.

1

La ville est un espace de création de valeurs. Elle est un espace d’opportunités économiques, sociales, culturelles et politiques. Si l’on se place dans une dynamique de recherche de solutions visant l’accueil des populations, la préservation des ressources et l’adaptation et l’atténuation des changements climatiques, la ville se dessine comme un champ de possibilités.

LES DEFIS DE LA VILLE DURABLE

Bâtir une ville durable, c’est se préoccuper, dans le cadre d’une stratégie urbaine intégrée des questions paysagères et de consommation des espaces agricoles, des consommations énergétiques et des émissions de gaz à effet de serre, des mobilités urbaines (transports collectifs, modes doux...), de l’intégration sociale et de la solidarité, de biodiversité, du développement économique en circuits courts, tout en mettant en œuvre une concertation réelle dans le cadre d’une gouvernance de projet. Il s’agit avant tout d’un projet politique en réponse aux besoins exprimés par les habitants.

Cette conception, transversale et intégratrice de la ville durable irrigue les politiques du gouvernement français développées sur le territoire national avec les collectivités locales et les autres acteurs publics et privés pour offrir une meilleure qualité de vie aux habitants. Elle est également particulièrement soutenue dans son action auprès d’autres pays, dans le cadre de politiques de coopération ou d’accords de développement économiques. Elle est enfin au cœur des savoir-faire des experts et des entreprises françaises, que ce soit dans les domaines de l’urbanisme,

du développement, de l'écologie ou des services urbains. C'est une politique fondée sur une attention forte portée à l'échelle locale et la contextualisation des projets et qui propose en même temps de répondre à des préoccupations et politiques globales.

En témoignent la prise en compte des enjeux territoriaux dans la préparation de l'agenda post 2015 et les engagements multilatéraux de la France en particulier auprès d'ONU-Habitat, de Cities Alliance ou de CGLU par exemple. En témoignent également la prise en compte du rôle des collectivités locales dans le processus préparatoire de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC) qui se tiendra à Paris en 2015.

Sur le plan national, la France s'engage à mesurer l'ampleur des enjeux que les villes françaises auront à relever dans les 20 ans qui viennent, et à engager une politique opérationnelle, ambitieuse et volontariste pour y répondre.

ENJEUX ET VISION DE LA VILLE DURABLE DE DEMAIN POUR LA FRANCE

La ville durable doit être une ville attractive

La ville de demain sera attractive pour ses habitants et pour les acteurs économiques. Elle apportera à ses habitants la qualité de vie et la sociabilité auxquels ils aspirent. Elle facilitera l'accès aux services essentiels, à la sécurité et à l'emploi. Elle favorisera les échanges culturels et commerciaux. Elle veillera à la qualité architecturale, urbaine et paysagère, à la nature en ville, et à la biodiversité en ville.

Elle profitera des opportunités offertes par le développement des technologies nouvelles. Les villes seront ouvertes et connectées entre elles et au reste du territoire, dans un rapport de réciprocité.

2

La ville durable doit être une ville inclusive

La ville de demain aura une réelle mixité fonctionnelle, sociale et générationnelle. Elle devra favoriser l'accès à des logements de qualité, à des services abordables mais aussi garantir la sécurité de tous les citoyens, les plus pauvres ou ceux souffrant d'exclusion en particulier. Elle sera équitable dans la distribution des services, efficace dans leur gestion et contribuera au développement d'une économie durable et solidaire. Elle facilitera l'intégration et l'identification de chaque habitant avec sa ville.

La ville durable doit être une ville performante

La ville de demain sera compacte et économe en espace, et diminuera son empreinte écologique. Elle contribuera à l'atténuation des effets du changement climatique en réduisant ses émissions de gaz à effet de serre (GES) et contribuera notamment à la transition énergétique. Elle maîtrisera le foncier et saura lutter contre l'étalement urbain. Elle sera sobre dans l'utilisation des ressources naturelles. Elle assurera la mobilité des personnes et des marchandises en intégrant des transports collectifs urbains non polluants, des déplacements doux et l'interconnexion des différents modes de transports.

La ville durable doit être une ville résiliente

La ville de demain sera résiliente au changement climatique, aux risques et plus généralement aux mutations. Dans le cadre de sa planification stratégique, la ville portera une vision globale du projet de territoire qui combinera une politique d'adaptation au changement climatique avec une politique

de gestion et de prévention des risques, qu'ils soient naturels, industriels, économiques, sociaux ou relevant de la sécurité. Cette planification stratégique, organisée aux différentes échelles spatiales et temporelles, permettra d'assurer simultanément et de façon coordonnée le développement économique, l'équité sociale et la protection de l'environnement en diminuant les impacts négatifs.

La ville durable doit être une ville responsable

La ville de demain sera gouvernée par des autorités locales élues, responsables et redevables. Acteurs légitimes et pertinents pour impulser la co-production des politiques territoriales par l'ensemble des parties prenantes, les collectivités assureront une maîtrise d'ouvrage urbaine fondée sur l'intérêt général et soutenue par un financement pérenne. La pleine implication des citoyens permettra, d'une part, de s'assurer de la justesse des réponses envisagées par rapport aux besoins réels et, d'autre part, de les associer à la prise de décisions, au suivi de celles-ci et à leur évaluation, dans le cadre d'une gouvernance urbaine démocratique.

Sur la scène internationale, les engagements de la France en matière de ville durable portent notamment sur :

- **Le rôle des villes dans la lutte contre le changement climatique**

La France s'engage sur la scène internationale comme acteur de la sensibilisation aux questions de changement climatique. La Conférence des Nations Unies sur le climat que la France accueillera en 2015 (COP21) sera à cet égard cruciale pour aboutir à un accord mondial à la hauteur des enjeux. Pour parvenir à limiter le réchauffement en dessous de 2°C, objectif que s'est fixé la communauté internationale, il faudrait en 2050 une réduction des émissions mondiales de GES de 50 % de leur valeur 1990.

Les villes sont responsables de 75 % des émissions de gaz à effet de serre. Elles sont aussi les plus vulnérables et tout particulièrement les mégalo-poles situées en zone côtière. La réponse au défi climatique se trouve donc en grande partie dans les villes. Il conviendra de développer des solutions innovantes portant notamment sur le transport urbain, la densification, l'efficacité énergétique des bâtiments, l'articulation avec la planification (plans climats territoriaux) pour contribuer à la réduction des émissions de carbone. En matière d'adaptation, les politiques de résilience devront quant à elles, s'adapter à la vulnérabilité des villes, liée à leur situation géographique et leur taille, et prendre en compte les inégalités auxquelles elles sont exposées.

- **La stratégie en matière de gouvernance locale démocratique**

A la lumière d'une évaluation de dix années de soutien aux processus de décentralisation et déconcentration, une nouvelle stratégie d'accompagnement de la gouvernance territoriale sera adoptée en 2015. Soutenant une vision spécifique centrée sur le rôle stratégique des autorités locales, acteurs légitimes et pertinents pour construire des réponses innovantes au plus proche des besoins des populations, cette gouvernance territoriale a pour objectif d'accompagner les acteurs concernés pour les aider à relever les défis de l'urbanisation, à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et stratégies d'aménagement et de développement urbain durable et de lutte contre la pauvreté. L'Agence Française de Développement, opérateur pivot de la France en matière d'aide publique au développement, a adopté début 2014 un cadre d'intervention sectoriel relatif à la ville durable qui met l'accent sur l'importance d'une maîtrise d'ouvrage publique forte et responsable, indispensable pour contribuer à saisir les opportunités de la ville du XXI^{ème} siècle et porter une vision politique de l'avenir d'un territoire.

- **La planification urbaine stratégique**

Fruit d'une large concertation sociale associant l'ensemble des acteurs du territoire, elle constitue un processus politique, tant dans son contenu que dans son mode d'élaboration et de pilotage. Développée pour répondre à la complexité des enjeux urbains contemporains, elle porte une vision globale de l'avenir de l'agglomération. Elle constitue donc l'outil d'intégration des différentes thématiques interdépendantes de la ville. Grâce à elle, ville et campagne ne sont pas opposables mais s'enrichissent mutuellement. A la fois atout et compétence pour la France, les nouvelles démarches de planification urbaine stratégique recherchent un équilibre entre les objectifs de ville productive, de ville inclusive et la préservation de l'environnement dans une perspective de durabilité.

Face à ces enjeux, et en accord avec la vision de l'Union européenne, la France attend du nouvel agenda urbain qui sera adopté à Habitat III qu'il propose un modèle de développement urbain favorisant l'émergence de villes durables, à la fois justes et compétitives. Ce nouvel agenda urbain devra expliciter les principes et les modalités selon lesquels l'Objectif du développement durable 11 pour des villes et établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables pourra, s'il est adopté lors du Sommet de septembre 2015, être mis en œuvre.

Annexe 1 - COMMENTAIRES SPECIFIQUES SUR LES DOCUMENTS THEMATIQUES (ISSUE PAPERS)

Issue Paper 1 - Villes inclusives

La notion de droit à la ville, reprise par des textes internationaux¹, s'impose : la ville est un « *espace collectif, qui appartient à tous-tes ses résident-e-s, et qui doit offrir aux habitant-e-s les conditions nécessaires pour une vie digne d'un point de vue social, politique, culturel, économique et environnemental.* »

Enjeux complémentaires

- Trois catégories de populations font face à des enjeux spécifiques car elles nécessitent des mesures particulières en termes d'accompagnement, d'adaptation et de soutien tant du point de vue de la lutte contre l'exclusion, de l'accès aux droits, que du soutien aux initiatives, à la mobilité, au lien social...: les jeunes, les personnes âgées (adaptation) et les personnes handicapées (enjeu de l'accessibilité universelle et d'accompagnement dans l'accès à l'emploi, au logement, aux soins, à l'autonomie). Les enjeux liés aux familles monoparentales sont importants.
- L'approche intégrée de la politique de la ville (approche territorialisée, transversale, partenariale reposant sur une implication forte de l'Etat et des collectivités locales) permet d'articuler les axes « cohésion sociale », « développement économique et emploi », « cadre de vie et renouvellement urbain ». Elle est garante d'un développement équilibré des territoires sur le long terme. Les enjeux en termes de mixité fonctionnelle et de mixité sociale pourraient être explicités. L'inclusion sociale urbaine est profondément liée à l'économie et à l'emploi. (lien avec l'issue paper 12 sur le développement économique local).

5

Facteurs de changement complémentaires

- La prise en compte des enjeux sociaux de la transition énergétique : l'inscription de l'accès à l'énergie peu chère et renouvelable en tant que service essentiel pour tous est facteur de changement.
- les politiques d'habitat social les budgets participatifs, illustrés par des exemples dans les grandes métropoles (telles que Paris, Vienne, etc.) ou dans de plus petites villes (Coutrai, etc.)

Programme and Networks

Le programme URBACT (<http://urbact.eu>), programme de coopération territoriale européen qui vise à encourager le développement urbain durable intégré des villes européennes. La mission d'URBACT est de donner aux villes la possibilité de travailler ensemble et de développer des solutions intégrées pour répondre à des enjeux urbains communs (développement urbain intégré, économie, gouvernance, environnement, inclusion), via la mise en réseau, les échanges d'expériences, les leçons qui peuvent en être tirées et l'identification de bonnes pratiques afin d'améliorer les politiques urbaines.

¹ Charte Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme dans la Ville (Saint-Denis, France, 2000) ; Charte-Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité, proposée par les mouvements sociaux réunis à Porto Alegre ; la Charte des Droits de l'Homme de Gwangju (Corée du Sud, 2012) ; Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité de CGLU (2011)

Issue Paper 2 - Migrations et réfugiés en milieu urbain

Enjeux complémentaires

- Les défis en matière de gouvernance ou d'accès aux services de base sont centraux. L'accès à l'eau notamment (fontaines et bains publics) soulève des enjeux spécifiques aux migrants et réfugiés.
- Au-delà de la situation particulière des réfugiés et des nouveaux immigrants en lien avec le contexte géopolitique et économique international, se pose la question de l'intégration des populations issues de l'immigration et de la lutte contre les discriminations (souvent croisées avec des discriminations liées au lieu de résidence et au genre) dont elles sont victimes.

Facteurs de changement complémentaires

- Concernant la planification des mouvements de populations, l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'accueil massif de réfugiés/immigrants est à signaler. Par ailleurs, les études portant sur les immigrants invisibles (illégaux), leur trajectoire sur le territoire permettraient de mieux appréhender les mesures d'aide et de protection à prendre.
- Concernant l'amélioration de la participation et de la responsabilisation, les éléments suivants méritent d'être pris en considération :
 - la sensibilisation auprès des collectivités territoriales et des habitants ;
 - la reconnaissance des droits et les modalités de participation à la vie locale des personnes issues de l'immigration et les actions spécifiques en matière de santé, d'éducation, d'accès au logement, à l'emploi des populations vulnérables (victimes de trafic, mineurs non accompagnés)

Issue Paper 3 – Des villes plus sûres

Un état des lieux exhaustif se doit de prendre en compte les éléments suivants :

- les violences faites aux femmes (intra-familiales, sphère privée, violences dans l'espace public) qui mobilisent de plus en plus l'attention des pouvoirs publics (France, Espagne, Canada, Amérique latine).
- la délinquance juvénile, mais également les mineurs victimes
- les incivilités ou comportements anti-sociaux (anti-social behavior), faits infra-pénaux ou incriminés par la loi mais dans les faits peu ou pas répréhendus

Enjeux complémentaires

- la lutte contre le crime organisé, les réseaux de drogue et de prostitution, mais également la question du terrorisme, de la prévention et de la lutte contre le radicalisme.

- Dans une démarche inclusive et d'intégration sociale, il importe de prévoir des mesures spécifiques pour pallier aux effets de gentrification, d'exclusion et de ségrégation sociale et géographique que les politiques de prévention du crime et de sécurité peuvent générer.
- Concernant les personnes qui travaillent dans le secteur de la sécurité urbaine (forces de police, gardiens de sécurité, médiateurs sociaux, etc.), qu'ils appartiennent au secteur public ou privé, il est important que le système professionnel de référence soit cohérent avec les principes décrits dans le document.

Opérations complémentaires

- les nouvelles technologies et l'innovation offrent de nouveaux outils de mobilisation citoyenne. En revanche, l'efficacité des technologies de surveillance (en particulier la vidéosurveillance) fait débat autant sur le principe que sur leur mise en œuvre..

Facteurs de changement complémentaires

- l'importance de coordonner les actions de prévention de la délinquance avec celles concourant à la cohésion sociale,
- la complémentarité entre prévention et répression
- la complémentarité entre les actions de prévention situationnelle et les actions de prévention éducative et sociale, de façon à mettre en œuvre une politique globale de prévention de la délinquance articulant interventions à court terme (dissuasion, mais également soutien des victimes) et long terme

Issue Paper 4 - Culture et patrimoine en milieu urbain

Le patrimoine est évolutif, il se nourrit du brassage des cultures et de la mixité.

Enjeux complémentaires

- La culture assure le lien social, pour un développement durable des villes et des territoires.
- Toute réflexion relative à un projet de territoire intégrant le concept d'urbanité est porteuse de sens car il renvoie à la dimension de patrimoine commun de la nation et de droits de l'homme mais surtout à la dimension humaine des villes et des territoires, notamment des quartiers historiques.
- Le risque de muséification des quartiers historiques est inhérent aux opérations de réhabilitation et justifie ainsi le recours à une approche intégrée.

Facteurs de changement complémentaires

- Concernant l'habitat patrimonial : les campagnes de réhabilitation des quartiers précaires ou de l'habitat historique dégradé, la valorisation des quartiers historiques multifonctionnels sont de vrais facteurs de changement.

Issue Paper 5 - Réglementation et législation urbaines

Le champ de la réglementation urbaine s'est considérablement étendu, notamment du fait de l'émergence du développement durable (Sommet de Rio, 1992) ; principe basé à la fois sur la protection environnementale et sur le développement économique et social.

Il existe un lien étroit entre les notions de réglementation /législation urbaine et de planification urbaine et territoriale / conception des villes (issue paper 8)

Enjeux complémentaires

- Les questions énergétiques constituent un aspect important du développement durable en termes de protection de l'environnement (changement climatique), de développement social (vulnérabilité énergétique des habitants) et économique (amélioration des ressources géothermales).

Issue Paper 6 - Gouvernance urbaine

Inspirée par le concept de gouvernance démocratique, la gouvernance urbaine dépasse les cadres de l'administration et de la gestion urbaines. Elle consiste à adopter des modalités d'action et de prise de décisions partenariales autour des autorités locales, associant les habitants, les plus défavorisés en particulier.

La prise en compte des diverses formes de démocraties (représentative, participative, inclusive) est à mettre en relation avec les institutions et les nouveaux enjeux citoyens, au cœur de la reconnaissance de la légitimité des gouvernements et de l'efficacité des politiques publiques conduites.

Enjeux complémentaires

- La gouvernance urbaine est un vecteur de promotion du développement durable, notamment du point de vue de la cohérence entre les politiques publiques et les besoins actuels identifiés. Par la connaissance approfondie qu'elles ont de leur territoire, les autorités locales peuvent lier les enjeux environnementaux, aux stratégies de développement économique et social.
- La participation des habitants dans les processus de gouvernance urbaine est gage d'efficacité collective.

Facteurs de changement complémentaires

- La France soutient une décentralisation effective appuyée par l'Etat central qui définit le cadre général et stratégique du développement national et qui confère, sous forme de contrat politique, la maîtrise d'ouvrage urbaine à un acteur local ou régional publique légitime, porteur d'une vision transversale (PFVT, 2014).
- Il est déterminant d'avoir des institutions nationales stables et en capacités pour assurer le bon fonctionnement du processus de décentralisation (assurer la coordination des gouvernements locaux à différentes échelles, assurer la répartition des richesses et équilibrer le développement à l'échelle nationale).

- Les différentes modalités d'organisation (collaborative, coopérative, horizontale ou verticale) renouvellent les formes d'organisations entre acteurs (collectivités locales entre elles, échelon local / échelon national, collectivités / sociétés civiles).
- Le recours à une approche transversale favorise notamment la coordination entre les différentes échelles, à court et long terme, et entre les différentes politiques sectorielles. La définition d'une vision globale de la ville facilite la gouvernance du lieu.

Issue Paper 7 - Finances municipales

L'idée selon laquelle l'objectif d'aboutir à une situation où les ressources des collectivités ne dépendent plus des transferts mais reposent sur les taxes locales mérite d'être nuancée. L'important est en effet d'avoir des sources de revenus prévisibles et possédant un lien fort (retour sur investissement) avec le développement local et les politiques qui y contribuent. Des transferts robustes de l'État ou de la fiscalité partagée reposant sur des impôts prélevés localement et largement redistribués sur cette base (avec un éventuel léger effet péréquateur) peuvent y répondre, en complément des impôts « locaux ».

Enjeux complémentaires

- Parmi les outils pertinents en matière de captation de la plus-value foncière aux bénéfices des politiques publiques locales, le système des zones d'aménagement concerté (ZAC) et le modèle d'économie mixte en France sont tout à fait intéressants.
- Le cadre de dépenses publiques et de responsabilité financière (Public Expenditure and Financial Accountability – PEFA) est un autre exemple pertinent d'outil utilisé par des bailleurs dans le cadre d'initiatives structurantes.

9

Facteurs de changement complémentaires

- les spécificités liées à la taille des collectivités
- les questions de mutualisations de moyens, d'expériences et de ressources humaines.
- les mécanismes de solidarité financière, tels que les transferts entre municipalités. L'exemple de la région parisienne, où les transferts entre collectivités de la métropole ont été mis en place sur la base de critères (potentiel fiscal, revenus des habitants, etc.) identifiés et acceptés par les collectivités, ont permis de restaurer l'équilibre financier à l'intérieur de la métropole et de faire face aux disparités et inégalités.
- les mécanismes d'incitation financière pour un développement local (transferts verticaux et horizontaux, aides financières, partage des recettes fiscales sur les nouvelles entreprises, système de partage des profits, etc.).
- une meilleure coordination entre les revenus fiscaux venant des populations et du secteur privé pour assurer l'équilibre du territoire sur le long terme.
- les investissements sont primordiaux pour développer les infrastructures. Cependant, le calcul des coûts générés sur le long terme (maintenance, emplois, etc.) doit être inclus dans les plans d'investissement initiaux.

Issue Paper 8 - Planification urbaine et territoriale

Le concept de planification urbaine englobe les notions de planification spatiale et de stratégie. La planification urbaine propose une vision globale du territoire sur le long terme et a ainsi une dimension systémique.

La notion d'aménagement des territoires permet de mieux prendre en compte les systèmes urbains sous leurs aspects économiques, mais aussi en valorisant les synergies et les solidarités, y compris au niveau des grands réseaux d'infrastructure.

Il existe un lien étroit entre les notions de planification urbaine et territoriale / conception des villes et de gouvernance urbaine (issue paper 7).

Enjeux complémentaires

- La conduite d'analyses socio-spatiales est nécessaire pour élaborer une planification stratégique durable.
- Les enjeux de planification diffèrent selon la taille et la nature des dynamiques, notamment de croissance et de décroissance (shrinking cities).
- Une planification stratégique et intégrée de la ville permet une meilleure intégration des services urbains (eau, assainissement, déchets, énergie), le développement de synergies entre les services, dans un cadre favorisant l'économie circulaire.
- La prise en compte des enjeux et des besoins énergétiques et climatiques dans la façon d'aménager l'espace permet de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.
- En raison de l'expansion rapide de la ville, l'inclusion des sites industriels dans l'espace urbain est un enjeu de développement durable.
- Les documents de planification urbaine sont évolutifs. Le suivi - évaluation des plans et stratégies, et leur actualisation sont des enjeux à intégrer dès l'origine du processus.
- Développer les compétences urbaines et changer les modèles des services publics sont aujourd'hui une nécessité pour soulager la pression sur les ressources énergétiques et hydriques notamment, et participer à une meilleure inclusion des populations fragilisées.

10

Issue Paper 9 - Foncier urbain

La notion de *land use policy* embrasse à la fois la maîtrise de l'urbanisation, l'encadrement de la rente foncière, l'effet de levier pour le financement de l'aménagement et une notion clé pour l'équité foncière.

La responsabilité de l'acteur public est centrale s'agissant du foncier urbain.

État des lieux

- Le lien de causalité entre formalisation des droits fonciers, sécurisation foncière, et investissements et lutte contre la faim n'est pas systématique. Il dépend de l'accessibilité du système de formalisation, de son état de mise à jour, de l'utilisation politique faite des outils,

etc. La « formalisation (enregistrement) des droits fonciers aboutit à une sécurisation si, et seulement si :

- l'offre de formalisation fait sens par rapport à la réalité des droits fonciers, apporte des réponses effectives aux problèmes des usagers de la terre, et permet de faire reconnaître par l'Etat des droits dont ces derniers disposent légitimement ou d'authentifier des accords qu'ils passent entre eux.
- l'offre de formalisation est accessible et effective, et s'inscrit dans un environnement institutionnel suffisamment articulé et fiable pour traiter de façon efficace la pluralité des normes et des autorités.
- Si l'information foncière est à jour, les populations ont intérêt à passer par les dispositions légales, et les institutions chargées d'administrer les droits assument leurs responsabilités.

Enjeux complémentaires

- La diversité des régimes fonciers et le lien urbain-rural sont des enjeux essentiels en matière de foncier.
- L'existence de foncier public pourrait constituer un levier pour la lutte contre la spéculation, permettre l'anticipation en vue de la mise en œuvre d'une planification stratégique et faire l'objet d'une politique de gestion transparente dans un but d'intérêt général

Facteurs de changement complémentaires

- Le développement des registres fonciers et de la gouvernance foncière, en associant les populations résidentes aux projets de développement avec, le cas échéant, un dédommagement équitable et/ou des solutions de relogement, est facteur de changement.
- L'utilisation d'outils fiscaux décourage la spéculation, favorisant ainsi la compacité urbaine et permettant le financement de l'aménagement.
- Le partage équitable de la valorisation foncière permet un accès par les populations défavorisées et marginalisées, évitant ainsi une exclusion du marché formel.

11

Plateformes et programmes

- Global Donor Working Group on Land (groupe foncier de la Global Donor Platform), plateforme visant à améliorer la coordination des actions des bailleurs sur les questions foncières.

Issue Paper 10 - Lien urbain – rural

A l'instar de la situation française où 95% de la population vit dans des communes sous influence urbaine, la tendance générale à l'urbanisation et la logique d'interdépendances entre les espaces ruraux et urbains s'accompagne par une homogénéisation des modes de vie et de consommation comme des attentes des citoyens en termes de mobilité, de connectivité, de services, d'égalité des chances.

En outre, il n'y a pas une opposition et une unicité rural-urbain, mais des ruralités diverses : campagnes denses des villes, du littoral et des vallées urbanisées, campagnes agricoles et industrielles, campagnes à très faible densité disposant de ressources diverses.

Regional System of Open Spaces concept is the most comprehensive way of addressing undeveloped spaces, including their multiple functions, interlinkages and linkages with urban spaces. *Regional* as it should be at the scale of the whole metropolitan area; *System* rather than entity or network, as it takes into account both space, functions and relations; *Open Spaces* in order to encompass all undeveloped spaces and to define them not as a mere negative of developed spaces but as spaces per se. An example of the application of the concept is the regional strategic plan for Paris region, *Schéma directeur "Île de France 2030" (SDRIF)*, published in 2013.

Enjeux complémentaires

- La nécessité de rechercher des coopérations villes-campagnes repose sur une logique d'interdépendance et de réciprocité entre territoires urbains et ruraux, levier d'équilibre et de cohésion ; elle repose aussi sur les dimensions protection de l'environnement, circuits courts alimentaires, usages numériques, filières d'excellence agricoles et industrielles, tourisme. l'approvisionnement et la production d'énergie renouvelable
- l'utilisation du territoire et la nécessité d'une gestion des espaces urbains, des espaces libres et des infrastructures linéaires : étalement urbain, agriculture, transformation des espaces agricoles en espaces urbains, dispersion de l'urbanisation et sa fragmentation par les autoroutes, les rails, etc
- dans les pays en développement, comment prendre en compte des modèles agronomiques permettant d'assurer une meilleure auto-subsistance dans les zones rurales qui éviterait la poursuite de l'exode rural ?

Programme and Networks

Projet européen R-URBAN : pratiques et réseaux de résilience urbaine. R-URBAN propose la création de réseaux locaux et de circuits courts écologiques, économiques, sociaux et culturels en lien avec une série d'activités urbaines (habitat, travail, mobilité, agriculture urbaine) en utilisant des terrains urbains et ruraux de manière réversible. Ce projet est soutenu par le programme européen LIFE +. <http://r-urban.net/>

12

Issue Paper 11 - Espace public

Enjeux complémentaires

La réhabilitation et la valorisation des espaces publics est un enjeu important. A titre d'exemple, il peut se traduire par la création de parc sur des zones inondables ou la valorisation d'infrastructures désaffectées : promenade plantée de Paris ou green line de New York

Issue Paper 12 - Développement économique local

Les données des nations Unies (cf. ONU Habitat - World Urbanization Prospects) mettent en relief le rythme d'urbanisation projeté particulièrement élevé en Afrique subsaharienne ainsi que des enjeux de croissance économique locale dans les villes secondaires.

Enjeux complémentaires

- la prise en compte nécessaire des spécificités des villes, particulièrement dans les pays en développement, dans l'élaboration de leur stratégie de développement économique, de même que sur les instruments utilisés
- La pris en compte du secteur informel, souvent important, parfois majoritaire, dans l'activité et l'emploi des villes en développement.
- De façon générale, l'enjeu du développement économique local consiste à mieux inscrire les actions conduites dans le territoire de proximité (quartier) dans une dynamique économique plus large (à l'échelle du bassin de vie.
- Différents modèles de développement économique local existent et font l'objet d'enjeux spécifiques. Ainsi l'économie circulaire, l'économie collaborative, mais également l'économie sociale et solidaire font l'objet d'expériences innovantes par les villes et les territoires.

Facteurs de changement complémentaires

- Avec la raréfaction des ressources financières et des opportunités, les collectivités locales sont conduites à construire des stratégies globales de développement économique dépassant leur rôle traditionnel d'aménageur ou de financeur, recherchant la cohérence entre les différentes échelles territoriales et articulant également les politiques d'emploi, d'insertion et de formation.

Issue Paper 13 - Emplois et moyens de subsistance

Forte relation de ces enjeux avec ceux développés dans le cadre des issue papers n°12 et 14 sur le développement économique local et le secteur informel.

Facteurs de changement complémentaires

- le climat favorable au développement d'entreprises, de start-ups locales en proposant des structures de soutien et en les associant à l'exploitation des services urbains.
- l'identification des moyens pour favoriser la création d'entreprises notamment par les jeunes et les femmes.
- l'accès aux nouvelles technologies de la communication et de l'information ouvert même aux plus défavorisés.
- la mobilisation du capital humain qui doit être mise en avant avec le soutien à un accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie.
- Une attention particulière devrait être accordée à la question des publics jeunes qui ne sont ni étudiants, ni en emploi, ni en en stage (NEET).

Issue Paper 15 - Résilience urbaine

Résumé

- Les risques liés à des crises économiques et sociales s'ajoutent aux risques naturels et technologiques.
- Il existe d'autres modèles que les modèles actuels qui contribuent à la résilience des populations : circuit court, retour à de petites entreprises locales, emplois locaux, etc.
- En lien avec l'issue paper 10 sur l'urbain et le rural, la consommation d'espace foncier lié à la péri-urbanisation, à la production agricole, aux enjeux migratoires jouent un rôle sur la résilience. Les démarches d'accompagnement au maintien ou retour de population sur des territoires ruraux ainsi que les incidences positives pour l'économie territoriale et la qualité de vie sont intéressantes.

Principaux concepts

- 1er paragraphe : « also realize opportunities for transformational development ». La résilience induit la notion de persistance, et celle de transformation du système.
- 2e paragraphe : la phrase « resilience is a quality of sustainable development » semble induire que les actions en matière de résilience à court terme le sont également à long terme. Une analyse systémique permet d'identifier les effets des actions conduites afin de réduire la vulnérabilité mais qui pourraient avoir des effets négatifs à court, moyen ou long terme sur d'autres aspects de la résilience.
- Page 3 - Tableau de Classification des aléas : il est nécessaire de distinguer les phénomènes à cinétique rapide et ceux à cinétique lente car ils n'appellent pas les mêmes réponses.

14

Enjeux complémentaires

- La volonté politique de porter une stratégie en matière de résilience est un facteur essentiel. Plus généralement, ancrer la résilience au cœur de la stratégie de développement urbaine portée par l'autorité locale est un facteur de succès.
- La résilience, au-delà d'une approche top-down, doit impliquer les citoyens qui ont une connaissance de leur territoire et de leur histoire. De plus, les initiatives venant des habitants sont parfois plus efficaces que les politiques venant d'institutions ayant de faibles capacités. Ainsi, le renforcement de capacités et la responsabilité sociale (empowerment) est un enjeu particulièrement important.

Facteurs de changement complémentaires

- Dans le nouvel agenda urbain, la ville durable n'est pas standardisée et prend en compte les questions culturelles, historiques, identitaires qui permettent de construire des modèles partagés et adaptés à chaque contexte. La recherche d'autres modèles de fonctionnement, économiques notamment, est également importante: initiatives locales, revitalisation des territoires, articulation entre les politiques nationales et régionales.
- L'exemple de New York et de l'après Sandy sont d'excellents exemples sur la ville résiliente.

Issue Paper 16 - Écosystèmes urbains et gestion des ressources

État des lieux

- Plusieurs villes (Zurich, Jinan en Chine, Copenhague) ont déjà fait de la densité en espaces naturels dans l'espace urbain, un enjeu majeur de leur politique de santé publique. Par exemple, Copenhague a adopté comme objectif d'ici 2015 que 90% de la population soit à moins de 400 m d'un espace naturel.
- La société internationale d'arboriculture du Québec précise que, dans les rues sans arbres, 10 à 12 000 particules par litre d'air sont présentes alors que pour des rues bordées d'arbres, seules 3 000 particules sont présentes.

Résumé

- La réduction de l'utilisation des ressources est un enjeu fort aux côtés de la gestion de l'écosystème.
- La notion de santé, définie par l'OMS, intègre les composantes éco-socio-systémiques (liaison entre environnement et santé et perturbations anthropiques). Il peut ainsi être intéressant d'introduire les notions de qualité du cadre de vie, de bien-être, etc.
- La connaissance des besoins des citoyens, sera enrichie par les approches « bottom-up » : apports des citoyens, démarches participatives, gestion partagée, pédagogie collective, relations avec les services gestionnaires, etc.

15

Enjeux complémentaires

- Les articulations nécessaires entre les différentes échelles de l'écosystème urbain et les écosystèmes connexes sont également importantes: enjeux microscopiques (implantation florale, jardins partagés, etc.), macroscopiques (parcs urbains, etc.), complémentarités vis-à-vis des enjeux de biodiversité (trame verte et bleue, continuité écologique par exemple). Cette articulation entre les différentes échelles contribuent également à répondre aux enjeux de régulation climatique à travers des mesures d'atténuation au niveau global (arbres, sources de carbone) mais également au niveau local (régulation des îlots de chaleur urbain, confort thermique des bâtiments, espace public, etc.).
- Les distinctions et interaction/complémentarité, entre « espaces verts publics » et « espaces verts privés » conditionnent la capacité à assurer une gouvernance efficiente de l'écosystème, le lien avec la planification urbaine et les leviers d'actions.
- Les enjeux pourraient mettre en exergue les liens entre changement climatique et écosystèmes urbains (fonctionnement, fonctions, services rendus). Le changement climatique implique une adaptation des écosystèmes dès la conception de stratégie et de projets mais également des mesures d'adaptation afin d'éviter les dysfonctionnements des écosystèmes.

Facteurs de changement complémentaires

- le développement de l'adaptation fondée sur les écosystèmes. Selon cette approche d'adaptation globale, il est fait recours à la biodiversité et aux services écosystémiques, à la gestion durable, à la conservation et à la restauration des écosystèmes pour fournir des services aux populations.
- L'approche de l'économie circulaire fait partie des facteurs de changement.

Issue Paper 17 - Villes, changement climatique et gestion des risques

Facteurs de changement complémentaires

- En matière de gouvernance, un facteur de changement est le renforcement du dialogue entre les parties prenantes du territoire et notamment entre le monde scientifique et les autorités locales. De plus, bien que le document mentionne des groupes d'intérêts, il serait intéressant de prendre en compte ceux qui n'en font pas partie (populations exclues par exemple).
- A noter aussi la nécessité de disposer d'une gestion des données centralisée. Le renforcement des systèmes d'alertes précoces pour les inondations et les sécheresses permettrait de renforcer les connaissances du territoire.

Issue Paper 18 - Infrastructures urbaines et services de base (incluant l'énergie)

16

Résumé

- L'intégration des politiques urbaines et le développement de l'économie circulaire évitera des raisonnements en silos (eau, énergie, déchet, etc.), augmentant ainsi l'efficacité des politiques.
- L'inadaptation d'une infrastructure au changement climatique contribue à réduire la résilience de la ville (à rapprocher donc de la fiche 15).
- De plus, la gestion intelligente des réseaux représente un enjeu réel. On peut citer, au sein des réseaux d'énergie, la question des réseaux de chaleur renouvelable.

État des lieux

- Les données citées sur le volet énergétique ont un lien direct avec celles concernant les infrastructures et des données en matière d'énergie grise.

Enjeux complémentaires

- Le domaine des infrastructures inclut les infrastructures et réseaux de communication (fibre optique....) qui prennent aujourd'hui une importance stratégique.
- L'amélioration des bases de données et des systèmes de monitoring pour l'accès aux différents services de base sont des enjeux essentiels.
- Les outils de comptabilisation des besoins, les indicateurs et les systèmes de monitoring doivent être améliorés afin de faire connaître l'ampleur des besoins par exemple en eau potable, en énergie, etc. Les infrastructures énergétiques sont sources d'enjeux et de facteurs de changement.

- La mise en place de systèmes d'exploitation urbains favorisant le désilotage et donc une gestion de la ville fondée sur une coordination des différents services urbains.
- Les effets systémiques induits par un projet urbain : niveau de pollution, congestion, îlot de chaleur urbain, conditions de vie locales et habitudes des populations.
- Le lien entre la concentration des habitats et la réduction de la pauvreté (page 11).
- Quant à l'économie urbaine et les investissements, on note l'amélioration de la transparence financière et de la lutte contre la corruption, point central pour la prévention des risques et la gestion post-crise.

Issue Paper 19 - Transport et mobilité

État des lieux

- Les données concernant la marche comme mode de transport en France et en Europe sont les suivantes : 22% dans les déplacements urbains en France (2008), et 20%-30% en moyenne pour les villes européennes principales.

Enjeux complémentaires

- La maîtrise des besoins en déplacements et la corrélation avec l'organisation urbaine sont des enjeux essentiels, notamment par ses impacts environnementaux ainsi que sociaux.
- La réorganisation du secteur du transport en lien avec le processus de décentralisation dans les pays en développement est un enjeu majeur pour permettre le développement de systèmes de mobilité urbaine plus performants et soutenables. Ainsi, le rôle essentiel des autorités organisatrices de la mobilité est un enjeu ainsi que la gouvernance à tous les niveaux de la ville.
- Les effets négatifs de la vitesse sont bien discutés dans le document. La question de la « garantie même lente de fluidité » comme un concept pour une meilleure efficacité des systèmes de transport mérite d'avantage de débat.
- La mobilité pourrait être inscrite comme une priorité pour un développement des territoires équilibré et durable (désenclavement des quartiers informels, lien urbain-rural) et permettre de dépasser la recherche de la rentabilité des infrastructures et services en transport.

Facteurs de changement complémentaires

- La demande en matière de mobilité est le premier facteur de changement identifié dans le document. La méthodologie AVOID - Shift - Improve (ASI) ne porte pourtant pas uniquement sur la demande. AVOID dont l'objectif est de « réduire le nombre de déplacements par personne », porte essentiellement sur la demande. En revanche, Shift et Improve portent davantage sur l'offre de mobilité. Le premier engage à proposer des alternatives attractives à la voiture ; le second porte sur l'offre (véhicules propres) et les services offerts aux voyageurs (ICT).
- « Dans le cadre d'une étude² financée par la Banque Mondiale, Transitec, Codatu et ODA ont développé cette méthodologie dans les pays en développement et ajouté la dimension Enable. Rebaptisée EASI, la méthodologie est davantage adaptée à des pays mettant en

² <https://www.ssatp.org/sites/ssatp/files/publications/SSATP-ProgramDocuments/SSATP-Annual-Report-2013.pdf>

place l'éco-système des transports (institutionnel, financier, formation de cadres et d'ingénieurs).

- Dans la partie Enabling Policy Environment and Institutional Coordination, il est important de souligner la nécessité de méthodes d'évaluation des impacts (notamment environnementaux) pour assurer le suivi des mesures inscrites dans les plans de déplacements urbains.
- La tarification routière et de stationnement représente au-delà des revenus qu'elle peut générer, la possibilité de réguler l'usage de l'automobile (tout particulièrement dans les pays en développement) en faveur d'un espace public de voirie partagé équitablement entre les différents usages, voiture, piétons, vélos et transports publics mais aussi commerces et vie locale. Les formes douces de transport se présentent comme une solution de transport dans une ville compacte et multimodale.
- Concernant les enjeux de fret, les centres de maintenance et de logistique au cœur de l'espace urbain sont essentiels pour une logistique efficace et écologique. La distribution urbaine n'a pas beaucoup d'alternative à l'utilisation des modes routiers. Les enjeux se situent donc du côté des véhicules utilisés (véhicule électrique, tricycle, etc.) et sur de meilleures conditions de livraison (régulation, espaces dédiés, etc.).

Issue Paper 20 - Habitat

18

Enjeux complémentaires

- La spécificité des besoins en habitat varie en fonction de la répartition de la population par tranche d'âges. Par exemple, les pays ayant une population âgée importante doivent anticiper les besoins en habitat de cette catégorie de la population : rénovation pour garder les personnes dans leur habitat, soins à domicile pour les personnes dépendantes.

Facteurs de changement complémentaires

- Le recours aux baux de long terme favorise le développement de l'habitat abordable.

Issue Paper 21 - Villes intelligentes

Les smart cities transforment les services urbains pour répondre aux besoins de leurs citoyens par une transparence accrue et une plus grande inclusion du citoyen aux processus de décisions, une frugalité financière, une amélioration tangible de la qualité de vie du citoyen.

Enjeux complémentaires

- L'organisation internationale de normalisation (ISO) précise que l'intelligence et la résilience sont intégrées au processus de développement durable.

- Le développement durable est un processus global, alors que l'intelligence et la résilience en sont des caractéristiques.

Programme and Networks

- ISO/TC 268 Sustainable development in communities, standard and technical projects,
- ISO 37101 the Sustainable development of communities, Management systems, Requirements with guidance for resilience and smartness

http://www.iso.org/iso/home/store/catalogue_tc/catalogue_tc_browse.htm?commid=656906

Issue Paper 22 - Habitat informel

La problématique de l'habitat informel est étroitement liée à la question du foncier abordable (*issue paper 9*), notamment concernant les enjeux d'accès à la propriété et d'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables.

Les nouveaux modèles d'accès à l'habitat (microfinance, fonds de garantie à destination des institutions de microfinance) méritent d'être pris en compte.

Facteurs de changement complémentaires

- Les systèmes de collecte et de gestion des données, nécessaires à l'élaboration d'un diagnostic, sont des facteurs de changement.
- Les organisations locales de la société civile jouent un rôle essentiel et facilitent les opérations de réhabilitation de quartiers précaires, via un accompagnement social. Les ONG sont des acteurs incontournables pour aider au processus de concertation des habitants et pour s'assurer des co-bénéfices des projets en termes d'hygiène, d'éducation, etc.